



Application mobile Impots.gouv : quelles sont les nouveautés ?

Publié le 29 mars 2021 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Illustration 1

Crédits : © Ministère des Finances

Afin, de mieux répondre aux besoins des usagers, une nouvelle version de l'application mobile Impots.gouv vient d'être mise à jour. Elle apporte de nouvelles fonctionnalités, un nouvel écran d'accueil, de nouvelles icônes et une organisation des dossiers. Quelles sont les nouveautés ? Service-Public.fr fait le point.

De quoi s'agit il ?

Avec l'application, vous pouvez :

- consulter vos documents : déclarations de revenus, avis d'impôt sur le revenu, de taxe d'habitation, de taxe foncière ;
- payer vos impôts ;
- accéder à l'historique de vos derniers paiements effectués en ligne ;
- mettre à jour votre profil : courriel, numéros de téléphones, mot de passe, options de dématérialisation.

Quelles sont les nouveautés ?

Les nouveautés de l'application sont :

- un nouveau design pour une présentation plus simple et fluide ;
- une connexion sécurisée avec la possibilité d'utiliser des fonctionnalités du téléphone (reconnaissance des empreintes digitales ou reconnaissance faciale) pour éviter la saisie systématique du mot de passe ;
- des paiements simplifiés ;
- une traduction en anglais.

➔ **À savoir** : Les foyers éligibles, pourront consulter et valider leur déclaration automatique sur l'application.

🔗 **À noter** : l'application est disponible sur les téléphones Android (Play Store) et iOS.

Et aussi

- Impôt sur le revenu : déclaration et revenus à déclarer (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N247>)
- Quels avantages à rattacher un enfant majeur au foyer fiscal ? (<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14786>)
- Déclaration automatique des impôts : ouverture à de nouveaux foyers (<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14663>)
- Vous avez des difficultés à payer vos impôts ? Des solutions existent (<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14199>)

Pour en savoir plus

- Qu'est-ce que l'application impots.gouv ? 📺 (<https://www.youtube.com/watch?v=97sKhNjoJoc>)
Ministère chargé de l'économie
- De nouvelles fonctionnalités pour l'application mobile Impots.gouv 📺 (<https://www.economie.gouv.fr/nouvelles-fonctionnalites-application-mobile-impotsgouv#>)
Ministère chargé de l'économie
- Qu'est-ce que la déclaration automatique ? Suis-je éligible ? 📺 (<https://www.impots.gouv.fr/portail/particulier/questions/quest-ce-que-la-declaration-automatique-suis-je-eligibile>)
Ministère chargé des finances